

"Majestés..

Altesses Royales..

Excellences, Mesdames et Messieurs..

Permettez-moi, Majestés, de Vous exprimer l'immense plaisir que J'éprouve en Vous recevant en ce moment d'exception où Ma joie n'a d'égale que les sentiments profonds d'affection que Je Vous porte, et que Vous ne manquez jamais de Me témoigner, en retour, avec chaleur et bienveillance.

Je voudrais Vous redire toute l'estime et la sympathie que le Maroc, son Roi et son peuple, portent au Royaume d'Espagne, pays voisin et ami, auquel tant de liens historiques, humains et culturels nous lient étroitement.

Grâce à la relation exceptionnelle qui Vous liait, Majesté, à Mon Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme, et aux sentiments d'amitié que Nous partageons, nos deux pays ont su préserver, en dépit des aléas de la politique, un dialogue constructif et une confiance réciproque.

S'inscrivant dans cette dynamique, l'Espagne et le Maroc ont accompli un chemin important sur la voie du partenariat le plus large depuis la conclusion, en 1991, du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération. Je ne peux, à cet égard, que Me féliciter du bilan largement positif de la coopération entre nos deux pays, qui consacre l'Espagne en tant que partenaire économique privilégié du Maroc.

En outre, les récentes expressions spontanées de solidarité réciproque face à des situations humanitaires critiques, témoignent de la profondeur des relations entre nos deux peuples.

Il nous appartient donc, Majesté, de tout mettre en œuvre pour exploiter ces indéniables acquis afin d'élever nos relations privilégiées au niveau d'un véritable partenariat stratégique, multidimensionnel, fondé sur un contrat de confiance, ouvert à des acteurs diversifiés et doté d'instruments rénovés. Un partenariat qui soit à la hauteur du rôle que le Maroc et l'Espagne qui, forts de leur position de point de rencontre et d'échanges, se doivent de jouer dans la région euro-méditerranéenne.

Aussi, les meilleures conditions d'entente sont-elles aujourd'hui réunies pour réussir ce grand pari.

J'ai l'intime conviction, Majesté, que le rythme de nos actions conjointes, portées par une vision ambitieuse de l'avenir, peuvent accorder,

harmonieusement et dans la durée, nos exigences respectives quant aux impératifs de souveraineté, de sécurité et de développement.

L'approfondissement de la compréhension entre nos deux peuples, passe, sans nul doute, par l'amélioration des perceptions mutuelles et l'éradication des préjugés et des amalgames nuisibles.

A cet égard, Je Me réjouis de la qualité des programmes de coopération culturelle en cours et de la réactivation, dans une composition nouvelle, du Comité Averroès. De même, Je Me félicite de la création, à Tétouan d'une nouvelle université ayant l'Arabe et l'Espagnol comme langues principales d'enseignement et de recherche, ainsi que du lancement, ce jour, de l'année de l'Espagne au Maroc, précédant celle du Maroc en Espagne, prévue en 2006.

Majestés..

Nous apprécions hautement le dynamisme dont font preuve, en matière de développement, les Organisations de la société civile, et encourageons les Communautés autonomes espagnoles et les Régions marocaines à jouer pleinement leur rôle dans ce domaine, à la faveur de la diversification des acteurs de notre partenariat.

Je tiens, par ailleurs, à saluer l'engagement de l'Espagne à relever sa contribution financière dans le cadre de la coopération au développement. Bien plus, l'exemplarité de l'expérience espagnole dans nos provinces du nord, considérées, à juste titre, comme la zone prioritaire par excellence, Nous incite à souhaiter que ce type de coopération puisse s'étendre à d'autres régions du Royaume.

Je Me réjouis que nos deux gouvernements joignent leurs efforts pour encourager, accompagner et développer les relations entre les communautés d'affaires marocaine et espagnole. Grâce aux réformes économiques engagées par le Maroc, les opportunités de partenariat entre les opérateurs économiques de nos deux pays sont réelles, multiples et mutuellement avantageuses, qu'il s'agisse des activités agricoles et agro-industrielles, de la pêche, du tourisme ou encore de l'industrie et de la haute technologie.

Nous nous félicitons aussi des progrès atteints dans notre coopération en matière de prévention et de lutte contre l'immigration clandestine, avec l'efficacité, souhaitée des deux côtés, et de la volonté mutuelle de nos deux pays de gérer les flux migratoires selon une optique qui respecte le juste équilibre des exigences du cadre normatif bilatéral régissant aussi bien l'émigration légale que la réadmission des personnes.

Nous avons également relevé les avancées appréciables des travaux du Comité mixte "Liaison fixe Europe-Afrique à travers le Déroit de Gibraltar", projet à même d'affermir davantage le rapprochement entre nos pays dans le cadre de la nouvelle politique européenne de voisinage.

Majestés..

La conviction de la réalisation d'un destin commun, la conscience de la spécificité de notre partenariat et l'attachement partagé aux nobles valeurs universelles de démocratie et de respect des droits de l'Homme, justifient que nous nous concertions davantage et que nous multiplions nos initiatives conjointes, au service de nos nations, mais aussi de la paix et de la sécurité régionales et mondiales. A cet égard, nous nous félicitons de la coopération étroite et de l'action conjointe que nos deux pays amis développent au niveau de la lutte internationale contre le fléau du terrorisme ou à travers le déploiement d'un contingent conjoint à Haïti, sous l'égide des Nations Unies.

Il y a quatre ans, Majesté, J'avais formé le vœu que notre partenariat puisse favoriser, pour nos deux pays, l'opportunité historique de s'impliquer conjointement dans la relance, sur des bases rénovées, du processus de Barcelone, dont nous célébrerons prochainement le dixième anniversaire. Cette commémoration pourrait être l'occasion propice à cette fin pour que ce processus puisse jouer pleinement son rôle dans l'établissement d'une zone de paix, de sécurité, de stabilité et de prospérité partagée dans la région.

C'est aussi dans ce noble dessein que le Maroc n'a cessé d'œuvrer pour que le Maghreb devienne un pôle de stabilité et un partenaire de poids de l'Union Européenne. Comme Vous le savez, Majesté, le Maroc n'a ménagé aucun effort pour lever l'obstacle qui retarde la réalisation de ce grand projet. Il a toujours manifesté, à cet effet, sa grande disponibilité à coopérer avec les Nations Unies pour trouver une solution politique au conflit artificiel qui lui a été imposé. Une solution qui soit négociée, mutuellement acceptable et définitive, pour permettre aux populations des provinces du Sud la gestion autonome de leurs affaires régionales dans le cadre du respect de la souveraineté, l'intégrité et l'unité nationale du Maroc.

Ce souci de paix et de stabilité dans la région Méditerranéenne se reflète aussi, de façon constante, dans l'action menée par le Maroc pour favoriser un règlement juste et global du conflit du Moyen-Orient. Il apprécie à cet égard l'effort fourni dans le même sens par le Royaume d'Espagne qui a toujours entretenu des relations amicales et fructueuses avec le Monde arabe.

Majestés, Vous connaissez la place qui est la vôtre dans nos cœurs, ainsi que l'amitié profonde et loyale que le peuple marocain voue au peuple voisin d'Espagne. Ces sentiments sincères et élevés constituent, à Mon sens, notre capital commun le plus précieux, qu'il nous appartient, les uns et les autres, de sauvegarder et de fructifier.

Je vous invite, Altesses Royales, Excellences, Mesdames et Messieurs, à vous lever en hommage à Sa Majesté Juan Carlos 1er et à Sa Majesté la Reine Sofia ".

Maroc.ma